



Création de nouvelles plantations

Descriptif :

Créer de nouvelles plantations pour le compte du Tiers.

Objectifs :

Créer de nouvelles plantations et former de nouveaux producteurs sur la gestion et les opérations courantes sur les aspects :

- Juridiques
- Management
- techniques

Cible :

Gouvernement, Organisations Nationales ou Internationales, Opérateurs Economique

Le Gouvernement met en place un programme de création de nouvelles plantations ou cultures

Une Organisation Nationale ou Internationale finance un programme de création de nouvelles plantations ou cultures

Une personne ou un Groupe de personnes décident de mettre en valeur un terrain

Comment :

- Etat des lieux
- Visite du terrain
- Création business plan
- Création juridique de l'Organisation
- Organisation et structure
- Management
- Formation technique par agronomes et opérateurs d'expérience
- Suivi et conseil

Bénéfices / Avantages :

Sous-traiter d'une activité agricole

Durée : En fonction de l'étendue du terrain, produits et de l'endroit, minimum 3 ans.

Tarifcation : Tarification mensuelle